

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 25 NOVEMBRE 2022

N° 2022-11-10

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-huit novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents-es

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 17

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 22
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 33

Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

1 représentante du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)

Agnès ROSSI

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 2 voix)

Gérard TENOUX

1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)

Pierre COMBES

12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Yann TRACOL à Pierre COMBES, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

Objet : Plan loup et activités d'élevage – expérimentation d'outils connectés pour la protection des équins face à la prédation – Stabilisation du budget et du plan de financement

Montant des dépenses PnrBP	2023	2024
Fonctionnement	33 400 €	16 729 €
Investissement	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	50 129 €	36 021 €

Rapport :

La Présidente expose,

Le Parc a été sollicité par l'OFB pour porter une expérimentation d'outils connectés au service des éleveurs équins en zone de prédation. 2022 est la première année de l'opération qui doit se poursuivre sur trois années a minima. Ce projet participe aux objectifs du plan loup et activités d'élevage en proposant une expérimentation d'outils pouvant à terme être développés pour les éleveurs équins et bovins sur le territoire et au-delà.

Suite au dépôt du dossier, et à la demande des financeurs, le budget a dû être adapté et revu à la baisse. Il a été construit en lien avec les partenaires du projet qui seront liés par une convention de partenariat financière et technique. Cette convention définira le rôle de chef de file du Parc et les incidences budgétaires des partenaires. Un Comité de pilotage réunissant financeurs et principaux partenaires du projet a été réuni.

La Présidente présente le budget et le plan de financement modificatifs suivants et propose son adoption à l'assemblée :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€)
Dépenses Parc des Baronnies provençales			
Animation Parc, suivi administratif et animation du COPIL – 20 jours dépense non éligible DREAL et ICFE	5 000 €	Fonds Etat – Plan Loup – DREAL	24 061€
Prestation d'expertise éthologique sur protocole / Suivi des interactions loups équins par caméra thermique et pièges photos / synthèse et aide à formalisation des protocoles Dépenses Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE)	15 250 €	Fonds IFCE	11 960 €
Suivi scientifique dépense non éligible DREAL et IFCE	2 065 €	Valorisation Temps de travail agents IFCE	2 065 €
Dépenses Start'up Movin'Smart			
Stagiaire en DUT ou ingénieur mesures physiques 3 mois	1 800 €	Autofinancement Movin'smart	7 043€
Définition du protocole, acquisition des données, traitement et visualisation des données = 55,5h x 90€/h	5 000 €		
Développement d'algorithmes recherche des seuils pertinents, comparaison inter races, etc = 100h à 90€/h	9 000 €		
Reporting et rédaction des rapports, veille technologique et bibliographique ... = 24,5h à 90€/h	2 200 €		
Suivi éleveurs : test matériel, relevé des données, suivi des comportements, participation aux analyses	2 264 €	Parc naturel régional des	5 000 €



Investissement petit matériel pour expérimentation et adaptation matériel	5 700 €	Baronnies provençales	
Frais de déplacement dépense non éligible DREAL	1 850 €		
<i>Total dépenses éligibles IFCE</i>	<i>43 064 €</i>		
<i>Total dépenses éligibles DREAL</i>	<i>41 214 €</i>		
Total	50 129 €	Total	50 129 €

Délibération

- ◆ Vu la délibération du Comité syndical n° 2019-02-02 du 20 février 2019 ayant pour objet le plan d'actions loup et activités d'élevage des Baronnies provençales
- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n° 2022-04-05 du 21 mars 2022 validant l'engagement du Parc dans cette expérimentation dans certaines conditions
- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n° 2022-07-03 du 20 mai 2022 validant un premier budget et plan de financement
- ◆ Considérant la Charte et plus spécifiquement son orientation I.2.2 visant à "favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité"

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement modifié pour la première phase de l'opération
- **Dit** qu'une convention de partenariat financière et technique sera signée entre les partenaires du projet, qui définira le rôle de chef de file du Parc et les incidences budgétaires des partenaires
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX


